

Quel asile à Bangkok ?

Protéger les réfugiés urbains dans un pays à revenu moyen

Quentin Batréau

Thèse dirigée par Françoise Mengin

Résumé

Français

Depuis le début des années 1990, des pays à revenu moyen, dont la Thaïlande, ont changé de rôle dans le système international de gestion de l'asile. Ils ont commencé à attirer des réfugiés venant de tous les continents, alors qu'ils n'avaient jusque-là accueillis que des réfugiés venant de pays limitrophes. La gestion de ces nouvelles populations représente un défi, et les modèles d'action suivis par l'autorité publique dans ces pays vont prendre une importance de plus en plus centrale pour la protection des réfugiés. En Thaïlande, la quasi-totalité de ces nouveaux réfugiés ne venant pas de pays limitrophes vit à Bangkok, et sont donc désignés comme "réfugiés urbains".

La thèse est centrée sur la triple problématique suivante : En l'absence des contraintes posées par la Convention sur les Réfugiés, quelle approche à la gestion des réfugiés urbains l'État thaïlandais a-t-il adopté ? Les insuffisances de cette approche vis-à-vis de la protection des réfugiés peuvent-elles être compensées par des acteurs non-étatiques ? Quel niveau de protection les réfugiés urbains peuvent-ils recevoir dans un pays non-signataire comme la Thaïlande ?

La thèse démontre que le modèle de gestion des réfugiés urbains mis en place par l'État thaïlandais est répressif et utilitaire, que les acteurs non-étatiques ne sont pas en mesure de le compléter et qu'en conséquence, le niveau de protection offert aux réfugiés urbains en Thaïlande est très faible. Elle démontre également que l'État, volontairement ou non, est parvenu à neutraliser la capacité du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) et de la société civile à influencer l'autorité publique.

Anglais

Since the beginning of the 1990s a number of middle income countries, including Thailand, have taken on a new role within the international asylum system. They had until then only hosted refugees coming from neighboring countries, or at least countries from within their region. Since, they started attracting refugees from across the world, becoming global havens. The management of these new populations is a challenge, and how that challenge is addressed in these countries will become more and more important as they play an increasingly central role in the international asylum system. In Thailand, almost all of these new refugees not coming from neighboring countries live in Bangkok, and are therefore referred to as "urban refugees".

What approach to the management of urban refugees has the Thai state taken, without the constraint of the Refugee Convention? Can non-state actors fill gaps in refugee protection left by the state? What level of protection can be provided to urban refugees in a non-signatory country like Thailand?

The thesis shows that the Thai urban refugee management system is hostile and punitive towards refugees, that non-state actors have not managed to fill the gaps in refugee protection created by this approach, and that as a result the level of protection achieved for urban refugees in the country is very low. Moreover, the thesis shows that Thai state has successfully bended the arm of refugee advocates, whether UNHCR or civil society organizations, to the point where neither are in a position to challenge its policies.